



# La Réplique

Année 4, no 10  
Décembre, 2019



Dans ce  
numéro :

Mot du président	1
Méli-mélo	2-3
Formation RREGOP	4

## Mot du président

L'année 2019 se termine sur des notes positives, la convention collective locale est finalement signée, les finances du syndicat sont rétablies et nous avons adapté nos statuts et règlements afin qu'ils reflètent notre réalité.

Pour 2020, le gros dossier sera la négociation de la convention collective nationale. Nous aurons besoin de votre implication afin que le gouvernement entende vos priorités. L'amélioration de vos conditions de travail est notre priorité, un salaire qui correspond à vos responsabilités est de mise. L'Outaouais doit se faire entendre, travailler à se rendre malade, c'est terminé!

C'est au début de 2020 (surveillez les prochains tracts d'information), que les infirmières, infirmières auxiliaire et inhalothérapeutes vont vivre l'implantation de la nouvelle convention collective locale ainsi que la fusion des anciennetés à l'intérieur du CISSSO, donc fini les SILO. Sachez qu'il y aura de la formation qui sera donnée à vos représentantes syndicales afin qu'elles puissent bien vous supporter au quotidien, n'oubliez pas vos représentantes sont là pour vous venez les voir.

Vous serez informé lorsque la convention collective locale sera imprimée et chacune d'entre vous pourra venir en chercher une copie.

Pour les priorités de la présidence et de votre équipe syndicale, outre la défense de vos droits et la négociation nationale, les finances seront encore au cœur de nos débats. Vous avez adopté des prévisions budgétaires avec un surplus et nous allons faire en sorte de le respecter. La vente de l'immeuble du 370 Main, sera j'espère, fait dans un court laps de temps, ce qui viendra augmenter notre surplus budgétaire pour 2020.

Enfin pour moi, la communication avec les membres est la pierre angulaire pour toute organisation syndicale et il est essentiel de bien vous informer et de votre côté il est essentiel de nous informer des situations ou l'employeur va trop loin.

Pour terminer, j'aimerais vous souhaiter, au nom de votre équipe syndicale, un joyeux temps des fêtes et une année 2020 qui sera à la hauteur de vos souhaits.

## Païement des congés de maladie

En vertu de l'article **23.30** de la convention collective , vous recevrez, au plus tard le 15 décembre, le paiement des congés de maladie accumulés et non utilisés jusqu'au 30 novembre de chaque année. À noter que notre convention collective prévoit qu'à la fin de chaque mois de service rémunéré, nous recevrons 0,8 jour ouvrable de congé de maladie. Vérifiez bien vos relevés de paie et si vous avez des questions ou des doutes quand au paiement de votre banque, venez nous voir dans les bureaux syndicaux.

## Fériés du temps des fêtes

L'article **7.08** de la convention collective prévoit que celles qui travailleront le jour de Noël ou le jour de l'an seront payées à taux et demi. L'article **19.03** prévoit aussi que le temps supplémentaire effectué durant un congé férié doit être payé à taux double. Pour ces deux journées, en temps supplémentaire, la rémunération ce fera à taux triple.

**Pour la liste complète des congés fériés de votre site, vérifiez avec le représentant syndical de votre site.**

## Semaine sur la santé et sécurité au travail 2019

La responsable en santé et sécurité au travail et le comité d'invalidité du SPSO ont tenu plus d'une dizaine de kiosques dans différent site du CISSSO au cours du dernier mois. Le thème de cette année était la fatigue au travail. Elles ont remis des dépliants remplis d'informations à sujet et des objets promotionnels de la FIQ. Pour celles qui n'ont pas pu se présenter aux kiosques, tout le matériel nécessaire se trouve dans les bureaux syndicaux des sites. De plus, tous les membres du SPSO étaient éligibles pour le tirage de prix. **Voici les gagnantes pour les bouteilles d'eau FIQ :**

Territoire de Papineau et Petite-Nation : Sandra Milena Sanchez et Pierrette Lacroix

Territoire de Gatineau : Noémie Bois, Sophie Albert, Julie Gauvreau et Simon Pagé

Territoire de la Vallée-de-la-Gatineau : Line H Villeneuve et Julie Demers

Territoire des Collines : Joanne Vien et Danielle Petitclerc

Territoire du Pontiac : Ann Horner et Marie Turinova

**Voici la gagnante pour le sac de transport commandité par La Personnelle assurance : Éric Messier**

## Kiosque FTQ

Les représentants de FTQ tiendront des kiosques d'informations durant les prochains mois. Un calendrier à cet effet sera publicisé prochainement. Voici les dates pour décembre :

**12 décembre** : Hôpital de **Papineau**, à l'entrée principale

**19 décembre** : Hôpital de **Gatineau**, devant les ascenseurs et CHSLD **Vallée-de-la-lièvre**

**20 décembre** : Hôpital de **Papineau**, à l'entrée principale

## Agenda 2020

Les agendas pour l'année 2020 sont commandés et ils seront disponibles au début du mois de décembre. Dès la réception, nous vous en aviserons rapidement.

## Prix de présence de l'assemblée générale annuelle

Le 26 et 27 novembre dernier, l'assemblée générale annuelle s'est tenue sur trois assemblées afin de permettre aux trois quarts de travail d'y assister. Nous avons procédé à un tirage au hasard de deux membres présents à une des trois assemblées. Voici les gagnantes :

Bouteille d'eau La Personnelle assurance : Sorina Crivoi du CHSLD Petite-Nation et Chantal Nadon de l'hôpital de Hull

Les représentants syndicaux de votre site communiqueront avec vous dans les plus brefs délais.

## Site internet du SPSO

Saviez-vous que le SPSO tient à jour un site internet et que vous pouvez y trouver plusieurs informations pertinentes sur plusieurs sujets. De plus, vous pouvez suivre notre actualité et les activités du syndicat dans le calendrier à cet effet. Le détour y vaut le coup!  
[www.fiqsante.qc.ca/outaouais](http://www.fiqsante.qc.ca/outaouais)

## Formulaire TSO

Saviez-vous qu'il existe un formulaire à remplir pour déposer un grief lorsque vous subissez un TSO. Que vous soyez infirmière, infirmière auxiliaire ou inhalothérapeute, ce formulaire est disponible dans tous les bureaux syndicaux de la Fiq. Il est facile à remplir et est valable même pour quelques heures de TSO. Pour chaque grief, la réclamation est de 500\$ ou au prorata des heures faites. Ces griefs se règlent habituellement en bloc et 3 règlements ont déjà été faits.

Par contre, pour que ce grief soit valable, il ne faut pas avoir obtenu une compensation de la part de l'employeur, soit par un congé sans solde ou autre. Donc si vous êtes en situation de TSO et que vous acceptez un congé en compensation, cela annule le grief car ce n'est plus un TSO, vous venez d'accepter un TS. N'oubliez pas que vous avez 30 jours pour déposer un grief. Remplissez rapidement ce formulaire et apportez une copie de votre horaire et de votre relevé de présence. Pour toutes questions, n'hésitez pas à communiquer avec vos représentants syndicaux.

## Syndicat Fiq SPSO

Téléphone : 819-893-7117

Messagerie : [fiq07@hotmail.com](mailto:fiq07@hotmail.com)

Site web : [www.fiqsante.qc.ca/outaouais](http://www.fiqsante.qc.ca/outaouais)



# FORMATION sur le RREGOP

## Notre régime de retraite collectif



- Connaître son régime de retraite de A à Z :
  - Congé parental
  - Notion de conjoint
  - Qu'arrive-t-il en cas de décès, de divorce, de séparation?
  - Admissibilité à la retraite
  - Et plus...
- S'organiser pour prendre sa retraite en bonne santé financière
- Prévoir ses revenus pour les 10, 20 ou même 30 années où vous serez à la retraite
- Protéger ses droits aujourd'hui afin de les assurer pour demain

### **Vous êtes invitées à assister à la formation sur le RREGOP, votre régime de retraite collectif.**

La formation est d'une durée de deux heures à deux heures et 30 minutes. Vous avez deux choix d'heures, soit de 12h à 14h30 ou de 16h30 à 19h. Il doit y avoir un minimum de 12 inscriptions pour la formation de 12h à 14h30 et un minimum de 40 inscriptions pour celle de 16h30 à 19h. Votre équipe syndicale fournira la pizza (2 pointes) et un breuvage pour cette formation. Il est impossible d'assister à cette formation sur votre heure de dîner due à la durée de la formation. La formation se tiendra sur les cinq territoires de l'Outaouais par visioconférence. La formatrice sera présente dans le site où il y aura le plus d'inscriptions. Le PowerPoint sera disponible pour les autres sites afin de suivre avec la formatrice.

### **Informations importantes :**

**Date :** 18 février 2020

**Heure(s) :** 12h à 14h30 et 16h30 à 19h

**Lieux :**

<b>Hôpital de Gatineau</b> Salle B0303	<b>Hôpital de Hull</b> Salle C-009	<b>Hôpital de Papineau</b> Salle 432
<b>CHSLD Petite-Nation</b> Salle A-128	<b>Hôpital du Pontiac</b> Salle Gaétan-Boutin	<b>CLSC de Gracefield</b> Salle communautaire
<b>Hôpital de Maniwaki</b> Salle Réjean-Larivière	<b>CLSC de Fort-Coulonge</b> Salle du conseil	<b>Hôpital de Wakefield</b> Salle visio

**Inscription obligatoire** pour garantir votre place obtenir votre repas.

Vous devez vous inscrire par courriel à l'adresse suivante :

[mobilisationfiq@videotron.ca](mailto:mobilisationfiq@videotron.ca).

Vous devez inscrire votre nom, prénom, numéro de matricule, le site auquel vous assisterez à la formation et votre choix de pizza. Vous avez le choix entre la pizza végétarienne, la toute garnis et la pepperoni-fromage.